

## L'ASSOCIATION

« Grandir Dignement » a comme objectif de permettre à chaque enfant, quelque soit son passé ou l'endroit où il vit, de grandir dans des conditions respectueuses des Droits de l'Enfant.

Pour agir, l'association intervient sur 3 pôles :

Mise en place de formations professionnelles

Mise en place d'activités et suivi éducatif

Amélioration des conditions de détention

Depuis 2009, « Grandir Dignement » intervient au sein d'un centre de rééducation pénitentiaire pour mineurs. Et, cette année, l'association démarre un second programme au sein du quartier des mineurs de la prison de Tananarive.

# Semaine de la solidarité, Journée des Droits de l'Homme et Journée Internationale du Volontariat



Comme dans tous les pays du monde, la semaine de la solidarité s'est déroulée du 5 au 10 décembre et s'est conclue avec la très symbolique Journée des Droits de l'Homme.

Pour cette semaine, Grandir Dignement a fait appel à deux autres associations : la **Fondation Mérieux** et l'**ONG DEFI** afin de proposer une journée festive dans chacun des centres pénitentiaires où nous intervenons.

A la Maison Centrale Antanimora : Cette journée a eu lieu le Mardi 6 décembre. Le matin, les jeunes ont participé à des ateliers scientifiques (ONG DEFI) et à

une sensibilisation santé/hygiène avec à la clé distribution de vermifuge. Puis nous avons offert à tous un bon repas en remplaçant les 750 grammes de manioc sec réglementaires par du riz, de la viande de zébu, une sauce aux légumes ainsi que des fruits et gâteaux ! L'après-midi, les jeunes ont visionné un film sur les Droits de l'Homme avant de danser librement sur de la musique malgache ! La joie des jeunes fût sincère ; salariés, volontaires et jeunes ont partagé de très bons moments. Au centre de rééducation, cette même journée s'est déroulée le jeudi 8 décembre avec en prime une après-midi artistique. Cécile, jeune stagiaire éducatrice venue de France, a pu présenter son travail des dernières



semaines avec un spectacle théâtre / expression scénique. Le thème fut celui de l'alcoolisme juvénile...et il y a aussi eu une très belle mise en scène autour de la mendicité. Ce fut touchant car ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont choisi ces thèmes là. Une fois de plus, ce spectacle met en valeur l'importance, pour tous ces jeunes en souffrance, de pouvoir laisser libre cours à leurs affects via des activités artistiques. Outre cette représentation, une fresque géante a été réalisée. Nous avons constaté avec joie que tout le monde a « laissé sa marque » que ce soit les jeunes du centre, le personnel de l'Administration Pénitentiaire ou celui de Grandir Dignement... signe symbolique d'une possible solidarité entre nous.



## **Maison Centrale : Commission d'accueil et premières orientations**



Nous intervenons désormais 3 journées par semaine à la Maison Centrale Antanimora où vivent plus de 90 détenus âgés de 14 à 18 ans. Il y a quelques semaines, nous avons effectué une journée « spéciale commission ». Cela veut dire que nous sommes venus au grand complet (équipe centre de rééducation + équipe maison centrale) toute une journée afin de connaître la situation de chaque jeune. Le temps fut court et chaque jeune n'a bénéficié que d'un entretien de 10 minutes mais c'est déjà un premier pas vers l'accompagnement éducatif. Cela permet surtout à notre

équipe d'évaluer les situations urgentes (jeunes dont les parents ne sont pas au courant de l'incarcération de leur enfant, jeune orphelin ou angoissé à l'idée de leur sortie). Malheureusement, nous avons aussi découvert certains jeunes en danger physique (MST, malnutrition...). Suite à ces entretiens, un tableau de suivi a été mis en place et tout les mardis nous refaisons un point avec l'éducateur sur les prochains jugements, libérations ou évènements. De nombreux jeunes ont exprimé leur besoin d'être accompagnés à leur sortie. Prochainement, un responsable sera chargé de l'orientation post-carcérale mais en attendant son arrivée, nous essayons tant bien que mal de faire face aux urgences...



## Plaidoyer en faveur des enfants en prisons !

En ce jour de la célébration des Droits de l'Homme, je tiens à vous parler des jeunes que Grandir Dignement côtoie au quotidien. Nous entendons régulièrement parler de tous ces enfants malmenés, enfants des rues, enfants exploités sexuellement ou encore enfants de familles éclatées...

Le drame, dans nos sociétés, c'est que quand ces enfants finissent dans des centres pénitentiaires ou en prisons, la société les réduit, je dirais même les condamne, au terme « enfants délinquants ». Je vous rassure, ce constat est présent que ce soit à Madagascar ou dans d'autres pays. Oubliant leurs souffrances passées, on les considère comme de la « mauvaise graine » mal éduquée et irrattrapable. Donc, en cette journée des Droits de l'Homme, je voudrais insister sur le fait que tous ces gosses sont avant tout des jeunes en souffrance, qui ont traversé de nombreuses épreuves et pour qui, justement, les Droits de l'Enfant ont rarement été respectés. La situation d'un jeune pris en charge au nom de la « protection de l'enfance » n'est pas très éloignée de celle de cet autre jeune finissant derrière les barreaux. Souvent, il s'agit d'un faux pas, d'une malchance ou d'un évènement de la vie pour que ce jeune dit « en danger » soit considéré par nos sociétés comme « dangereux ».



Nous devons échapper à la tentation de mettre la faute sur le jeune et peut-être faut-il savoir remettre en cause nos systèmes de prévention afin de mieux comprendre pourquoi certains en viennent à la répression.



J'ai plusieurs enfants en tête dont je garderai bien sûr l'anonymat. Ce jeune garçon né en prison car sa mère était alors enceinte et incarcérée. Il y a vécu ses 6 premiers mois de vie. Et, à l'âge de 14 ans, il se retrouve de nouveau en prison pour vol de marmite. Libéré une première fois, il apprend que sa mère est décédée, et, devant subvenir aux besoins de ses 3 frères, il commet un nouveau délit et se retrouve incarcéré pour sa seconde fois à l'âge de 15 ans. Ou encore cet ado de 15 ans né à Sainte-Marie, dont les parents ont été empoisonnés, qui pour s'en sortir est venu

travailler sur Tamatave puis Tana comme domestique. Bien sûr, il n'a jamais été payé et, le froid arrivant, ce jeune qui dormait à la rue, a volé une couverture et s'est donc retrouvé en prison. Les jeunes en centres pénitentiaires c'est aussi ce petit de 9 ans, sourd, qui, par manque de centres d'accueils privés, a été placé au centre de rééducation pénitentiaire. Et, des cas plus graves, comme ce jeune qui, maltraité depuis de nombreuses années par son père, en est venu à lui ôter la vie.

Sans enlever aux jeunes la responsabilité de leurs actes, nous devons réaffirmer que tous ces gosses sont avant tout des victimes. Le but étant non pas de rechercher « de qui vient la faute » mais plutôt d'avoir un regard bienveillant et espérant sur ces jeunes.

Notre association tente de permettre à chaque jeune, quelque soit son passé ou son lieu de vie, de Grandir Dignement. C'est pour cela que les jeunes vivant en milieu carcéral ont attiré notre attention. Pour terminer, je vous invite, en ce Noël 2011, à respecter ces enfants en les considérant comme des jeunes en avenir, qui ont quelque chose de positif à apporter... Ils ont besoin de vous et surtout qu'on croie en eux !  
Merci !

**Hélène et David MULLER**

*« Certains oiseaux ne sont pas faits  
pour vivre en cage.  
Leurs plumes sont trop colorées,  
Leur chant trop beau et trop libre »*  
Stephen King

## SOUTENEZ L'ASSOCIATION

Vous pouvez nous aider :

1°/ Dons par chèque : Libellez votre chèque au nom de GRANDIR DIGNEMENT et envoyez-le à :  
Association Grandir Dignement – 6 rue du rempart 57 520 Lixing les Rouhling - France (Dons ouvrant droit à une déduction fiscale)

2°/ Virement bancaire sur notre compte

Code Banque	Code Agence	Numéro de compte	Clé RIB	Devise
10278	05611	00020210301	13	EUR

**BIC: CMCIFR2 A**

**IBAN : FR76 1027 8056 1100 0202 1030 113**

Merci d'indiquer votre nom dans le libellé du virement et de nous communiquer vos coordonnées postales par e-mail à [contact@grandirdignement.org](mailto:contact@grandirdignement.org) pour l'édition de votre reçu fiscal.

Vous êtes une entreprise ou un particulier souhaitant nous aider en mettant en place des actions de bienfaisances et de solidarité, contactez-nous par e-mail

**REJOIGNEZ-NOUS** sur [www.grandirdignement.org](http://www.grandirdignement.org) et sur notre **FACEBOOK**